



RéCapiTuLons

Comité Technique Local

Du 17 Mars 2015

Aménagement des horaires d'ouverture des trésoreries dans les communes de moins de 10 000 habitants

« Dans le cadre de la réduction des effectifs et de la réalisation au mieux de nos missions », la Direction est revenue dans ce CTL sur l'aménagement des horaires d'accueil physique et téléphonique au public.

A partir du 1^{er} juin 2015, pour les services situés dans des communes de moins de 10 000 habitants :

- accueil physique le matin uniquement
- l'accueil téléphonique pourra être fermé deux après-midis par semaine

Pour les communes de plus de 10 000 habitants, un groupe de travail sur l'accueil pluriel aura lieu prochainement.

La Cgt avait évoqué lors du CTL de novembre, sur le sujet des accueils, le lien entre l'accueil téléphonique et l'accueil physique. La réduction des plages d'accueil téléphonique n'est pas de nature à améliorer les relations avec les usagers.

Les collègues veulent réduire le téléphone et l'accueil physique car ils n'arrivent plus à remplir efficacement leur travail de gestion et à répondre aux usagers.

Par ailleurs, l'enquête nationale sur l'accueil de 2013, démontrait que l'utilisation d'internet n'est pas une solution pour réduire l'affluence au téléphone et au guichet.

Nous pensons que la réduction de l'accueil téléphonique va d'une part se reporter au lendemain et d'autre part se reporter sur l'accueil physique.

Pour la Cgt, la réduction des horaires d'accueil n'est pas une réponse à la surcharge de travail des collègues et est de nature à dégrader la qualité des services rendus au public.

Nous considérons aussi cela comme une nouvelle étape vers la fermeture de services et de Centres des Finances Publiques.

Votes

Contre : **CGT (3 voix)** – Solidaires (3)

Abstention : CFDT (2)

Refus de vote : FO (2)

Budget

En 2014, les dépenses ont été supérieures au budget prévisionnel, cependant un abondement de la Direction Générale a permis de combler le manque. De gros efforts ont été réalisés sur les dépenses de fournitures, imprimés et affranchissement.

Des économies ont également été réalisées avec la renégociation du contrat de nettoyage, mais à quel prix ? Les collègues ont constaté une dégradation de l'entretien. Avec la recherche du coût le plus bas et donc l'augmentation du rendement exigé, les employé-e-s de nettoyage ont de plus en plus de mal à réaliser les objectifs. Et quid des conditions salariales de ces personnels ?

Pour le budget prévisionnel 2015, la dotation budgétaire est en baisse de près de 200 000 €. La direction va s'attacher à faire des économies (une nouvelle fois !) sur les fournitures, le papier, les consommables informatiques, les affranchissements et les frais de déplacements. Le parc des imprimantes et multocopieurs sera encore réduit. Pour l'immobilier, un gros effort va aussi être fait en 2015 (locations, suppression des logements de fonction).

Réorganisation des services et structures de Nantes

Le Directeur a fait un point sur l'avancement des groupes de travail.

La réflexion est en cours sur le nombre et le positionnement des inspecteurs et inspectrices dans les futurs SIE et SIP.

Sur les règles de gestion, aucune méthode n'a encore été définie à ce jour.

Il a été précisé que la Direction Générale a confirmé sa vision de l'opération : suppression de structures (2 SIE et 2 SIP) et maintien de structures existantes (4 SIE et 4 SIP) considérées comme "absorbantes".

La CGT a rappelé qu'aucune structure actuelle n'allait rester en l'état (ce qu'a convenu le DRFIP) et demandé que la Direction Générale donne les textes et les exemples sur lesquels elle s'appuie comme affirmer cela.

Le DRFIP a indiqué qu'ils allaient à nouveau interpellier la Direction Générale "dans les termes que nous avons employés." A suivre ...

N'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet, nous le mettons à jour régulièrement sur ce dossier : informations, analyses...

<http://www.financespubliques.cgt.fr/44/spip.php?article1625>

Vos représentant-es CGT lors de ces CTL :

Franck MAINGUY - Pôle ICE Nantes
Alain COLAS – Paierie Départementale
Jean-Frédéric BOESWILLWALD - SIP Nantes
Marielle ARTEAUD – PRS Nantes
Pierre-Yves GRELIER – Pôle ICE Nantes
Christophe BEDU - SIE Nantes

N'hésitez pas à nous contacter



Contacter la CGT

- Cgt Finances Publiques 44, 2 rue du Général Margueritte 44000 Nantes
- Tél & Fax : 02 40 74 06 81
- Courriel : cgt.drifip44@dgfip.finances.gouv.fr
- Internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/44/>